

Restructuration du bâtiment demi-pension du lycée Louis Pergaud

91 boulevard Léon blum 25000, Besançon



Présentation

Depuis son édification, le lycée Louis Pergaud a subi peu d'interventions sur son patrimoine immobilier. Si le bâti a été d'une manière générale bien entretenu, les locaux du service restauration implantés dans le bâtiment des services communs sont vieillissants et ne sont plus adaptés aux nouvelles exigences en matière de fonctionnalité, d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. De ce fait, la Région de Franche-Comté a réhabilité les locaux du service restauration en menant une réflexion globale sur les fonctions assurées dans le bâtiment des services communs. Le projet consiste à réaménager un bâtiment existant. De ce fait, l'aménagement du terrain est insignifiant. Seuls les abords immédiats du bâtiment suivent les interventions liées à la réfection des façades et aux modifications fonctionnelles des locaux. En tout état de cause, les flux de circulation des élèves, du personnel et des livraisons/expéditions sont inchangés. Le programme retenu pour aménager le bâtiment des services communs consiste à : * Au sous-sol Utiliser les volumes inoccupés par l'installation de sanitaires et réserves + mises aux normes des équipements techniques. * Au rez-de-chaussée Transfert de l'espace santé / prévention et restructuration complète de la cuisine et des salles à manger. Seule la salle à manger invités et son espace extérieur sont conservés. * A l'étage Seuls les deux logements de fonction sont conservés. Quant aux surfaces restantes, une partie en façade arrière est dédiée aux locaux techniques liés au fonctionnement de la demi-pension, et le reste est neutralisé en attente d'aménagement ultérieur. En dehors du traitement des façades, le volume existant est légèrement modifié. Pour ramener à l'échelle humaine ce bâtiment de presque 100 mètres de long, l'entrée rénovée du bâtiment est accompagnée d'une rupture de la toiture pour donner à la lecture du

bâtiment une notion de proportion équilibré. L'image du bâtiment restructuré est fortement marquée par un système constructif employé lors de son édification. Pour respecter les enjeux environnementaux et énergétiques fixés par la Région de Franche-Comté, l'enveloppe du bâtiment est repensée. L'ensemble du bâtiment est isolé par l'extérieur pour couper tous les ponts thermiques engendrés par la structure en béton actuelle. Seules les surfaces neutralisées à l'étage sont isolées par un matelas de 20 cm de laine de verre déroulé au sol. Pour protéger l'isolant, deux types de bardage sont prévus : - Sur les parties nobles du bâtiment, c'est-à-dire au droit du corps principal qui abrite les salles de restaurant, l'infirmerie et les deux logements à l'étage, on trouve un matériau à base de résine thermodurcissable. - Sur l'aile arrière abritant la cuisine, on trouve un bardage en plaques ondulées horizontales. - Sur les toitures, on trouve une étanchéité traditionnelle sur les terrasses, et les tuiles terre cuite conservées. La géométrie des sheds est revue pour supprimer toutes les noues horizontales. Ils sont habillés de panneau sandwich. - Les menuiseries extérieures sont remplacées par des menuiseries métalliques en alu pour les fenêtres et acier galvanisé ou thermolaqué pour les portes. L'entrée de la demi-pension est agrandie par un volume extérieur développé sur 2 niveaux. La façade de ce volume est composée d'une façade rideau en panneaux vitrés sur ossature aluminium. La galerie couverte existante tout le long de la façade principale est remplacée par une galerie couverte en matériau alvéolaire translucide en pose ondulée comme une vague. Cette nouvelle galerie est décollée de la façade pour éviter que les élèves qui y circulent ne perturbent l'intimité des usagers du restaurant ou de l'infirmerie. Entre la galerie et la façade, des bacs à plantes garnis de buissonnants apporteront la touche végétale suffisante pour donner au moment du repas l'ambiance de détente nécessaire. Les poteaux en bois qui structurent la galerie sont étêtés à des hauteurs aléatoires tels qu'on les trouve sous les frondaisons irrégulières des sous-bois. Au droit de la façade rideau de l'entrée, les poteaux servent de support aux brise-soleils en Red Cedar qui auront pour rôle de gérer les apports solaires en maîtrisant l'effet de serre. Les matériaux décrits au paragraphe précédent servent de support à la déclinaison chromatique du bâtiment. L'ensemble est conçu dans une ambiance calme et feutrée susceptible d'engendrer l'apaisement. Autour du bâtiment, les espaces libres sont traités tout simplement en raccord avec l'existant. La seule modification par rapport à l'existant réside dans l'espace situé à l'arrière du bâtiment à l'angle des salles de restaurant. Cet espace rectangulaire est aménagé en pelouse pour pique-niquer. Cette pelouse, en liaison directe avec les salles à manger, pourra constituer une salle à manger supplémentaire en cas de beau temps.
(Texte : Atelier de la Rue Neuve)

Programme

Rénovation des locaux liés à la restauration scolaire.

Mots clés CANTINE SCOLAIRE - FACADE - LYCEE - RESTRUCTURATION DE BATIMENT

Concepteur(s) Atelier de la Rue Neuve (François-Xavier Cahn, architecte)

Maître(s) d'ouvrage(s) Société d'équipement du département du Doubs (SedD)

Types de réalisation Equipement scolaire / universitaire

Année de réalisation 2014

Surface(s) Surface bâtie au sol : 12 300 m² / Surface totale du lycée : environ 46 000 m²

Coûts 5 000 000 € (HT)

Crédit photos Atelier de la Rue Neuve

Date de mise à jour 28/11/2018





